

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE**  
**TENUE LE 06 DÉCEMBRE 2021**

Sont présents: La mairesse madame Fanny Dupras,

Les conseillères mesdames Marielle Gauthier, Sophie Bouchard, Noémi Soulard, et Karoline Létourneau.

Les conseillers messieurs Réjean Bernard et Jacques Michaud.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement, formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Assiste également à l'assemblée, M. Daniel Céleste, directeur général par intérim et secrétaire-trésorier intérimaire et Mme Lise Bégin, directrice générale, secrétaire-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

**2. 21-12-229 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Karoline Létourneau et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté.

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Présentation comptable pour OH
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021;
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 novembre 2021
6. Correspondance;
  - Compteur d'eau par la municipalité/enregistreur
7. Présentation des comptes à payer;
8. Diverses résolutions:
  - Mise à jour OMSC;
  - Responsable en suivis de traitement et échantillonnage de la station de pompage (A. Goulet);
  - Période de fermeture bureau municipale période des fêtes;
  - Nomination représentant L'OH Lac Abitibi (HLM);
  - Calendrier 2022 –assemblée de conseil;
  - Rémunération révisée travailleurs autonome;
  - Rémunération l'année 2022;
  - Achat d'une calculatrice avec papier pour le bureau;
  - Plan de communication envers les citoyens;
  - Nomination du représentant au Club nautique et paiement des frais annuels;
  - Adhésion COMBEQ 2021;
  - Achat d'épipen;
  - Autorisation du paiement des factures de décembre au 31
9. Période de questions (de 19h30 à 20h);
10. VOIRIE
11. Suivi des actions à faire:
12. Rapport des activités du maire et des conseillers;
13. Sujets divers:
  - Distribution des responsabilités et tâches des élus 2021-2022;
  - Dépôt calendrier formation Élu code d'éthique et en déontologie;
  - Procédure demande de rénovation Gosselin;
  - Clôture de la séance

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

**3. 21-12-230 : PRÉSENTATION COMPTABLE PAR MME CHRISTINE NOEL, CPA INC. DES ÉTATS FINANCIERS 2020 DE L'OH LAC ABITIBI POUR ACCEPTATION.**

CONSIDÉRANT que les états financiers 2020 ont été présentés par Mme. Christine Noel, CPA Inc. en télé visuel pour l'OH Lac Abitibi;

ATTENDU que Mme Noel a répondu clairement aux questions demandées pour permettre l'acceptation de ces états financiers 2020;

Il a été proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers tel que proposé.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

4. 21-12-231 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021.

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Réjean Bernard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance en titre, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

5. 21-12-232 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Karoline Létourneau et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance en titre, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

6. CORRESPONDANCE

7. 21-12-233 : PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité:

- d'accepter la présentation des comptes à payer, pour novembre 2021, au montant de 63 425.07 \$, et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- d'accepter la présentation des salaires versés aux employés, en novembre 2021, au montant net de 1272.24 \$;
- d'accepter la présentation des factures payées par AccèsD Affaires, Visa ou par chèques, en novembre 2021, totalisant un montant de 3663.78 \$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

8. DIVERSES RÉOLUTIONS

• 21-12-234 : MISE À JOUR : OMSC ORGANISATION MUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Suite aux dernières élections municipales et

CONSIDÉRANT la demande d'OMSC de faire une mise jour pour la sécurité civile municipale. En date d 15 novembre 2021;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Karoline Létourneau et résolu à l'unanimité de nommer la mairesse Mme Fanny Dupras comme responsable; mission communications et responsable; mission services aux personnes sinistrées et de nommer Mme Sophie Bouchard comme responsable; mission services techniques et de demander aux anciens responsable de poursuivre leurs taches comme mentionné dans le document.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

• 21-12-235 : RESPONSABLE EN SUIVIS DE TRAITEMENT D'EAU ÉCHANTILLONNAGE DE LA STATION DE POMPAGE.

CONSIDÉRANT l'avis de départ de M. Daniel Céleste comme responsable en suivis de traitement d'eau et échantillonnage de la station de pompage;

CONSIDÉRANT que le seul qui peut être mandaté pour l'instant à faire ce travail avec les compétences requises est M. Annick Goulet;

Il a été proposé par Mme Karoline Létourneau, appuyé par Mme Marielle Gauthier et

résolu à l'unanimité de faire l'embauche de M. Annick Goulet à 75\$ de l'heure et .60 cent du kilomètre à partir du 10 janvier 2022 et cela une fois par semaine pour faire l'échantillonnage et la supervision de la station de pompage.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

• **21-12-236 :**                    **FERMETURE BUREAU MUNICIPAL POUR LES FÊTES**

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par M. Jacques Michaud et résolu à l'unanimité que le bureau municipal soit fermé, pour la période des Fêtes 2021-2022, du 20 décembre 2021 au 10 janvier 2022 inclusivement.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

• **21-12-237**                    **ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DE 2022**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jacques Michaud, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité:

- Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19h00:

10 janvier	7 février	14 mars	4 avril
2 mai	6 juin	11 juillet	8 août
12 septembre	3 octobre	7 novembre	5 décembre

Que les séances du conseil se tiennent à la salle du conseil située à l'étage du centre communautaire de La Reine au 1, 3<sup>e</sup> avenue Ouest, La Reine (Québec).

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

• **21-12-238**                    **NOMINATION REPRÉSENTANT L'OH LAC ABITBI**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit procéder à la nomination d'un représentant au sein du conseil d'administration de l'Office d'habitation Lac Abitibi;

Il est proposé par Sophie Bouchard, appuyé par Marielle Gauthier et résolu que M. Réjean Bernard soit nommé à titre de membre et administrateur du conseil d'administration de l'Office d'Habitation Lac Abitibi et ce, pour une durée indéterminée.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

• **21-12-239**                    **RÉNUMÉRATION REVISÉE TRAVAILLEURS AUTONOMES**

CONSIDÉRANT le problème majeur de recruter du personnel à la municipalité;

CONSIDÉRANT l'exigence salariale demandée par les candidats en recrutement au niveau salariale jusqu'à maintenant;

Il a été proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Karoline Létourneau et accepté à l'unanimité de réviser la rémunération des 3 travailleurs autonomes.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

• **21-12-240**                    **RÉNUMÉRATION EMPLOYÉS 2022**

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Karoline Létourneau et résolu d'adopter la rémunération des employés pour 2022, selon les avenants des contrats de travail.

Madame Sophie Bouchard se retire des délibérations pour ce point.



Il est proposé par Mme Karoline Létourneau, appuyé par Mme Noémi Soulard, résolu à l'unanimité de demander à l'employé responsable du déneigement d'aller faire peser le camion de déneigement; sable compris, pour s'assurer de la conformité du poids avant d'être dans l'obligation de le donner à contrat.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

11. **SUIVI DES ACTIONS À FAIRE**
12. **RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLÈRES**
13. **SUJETS DIVERS**
- **21-12-248 :** **DISTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES DES ÉLUS 2021-2022**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité d'accepter la distribution des responsabilités et tâches des élus 2021-2022, tel que mentionné dans le document à cet effet.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

- **21-12-249 :** **DÉPÔT CALENDRIER FORMATION ÉLUS CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE**

Il est proposé par Mme Karoline Létourneau, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité que chaque élu doivent prendre connaissance du calendrier de formation déposé par la directrice générale et que chaque élu est responsable de faire sa formation en ligne tel que prévue, au coût de 149.00\$ par inscription payé par la municipalité.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

- **21-12-250 :** **PROCÉDURE DE DEMANDE DE RÉNOVATION AU 15, RUE PRINCIPALE, LA REINE**

CONSIDÉRANT QUE nous n'avons plus d'inspecteur municipal en poste;

CONSIDÉRANT QU'une demande est en attente depuis le 10 novembre 2021 pour des travaux de rénovation;

ATTENDU QU'ils manquent beaucoup d'informations pour analyser complètement cette demande du à la complexité de cette rénovation;

Il est proposé par Mme Karoline Létourneau, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité de demander que le propriétaire qui est l'exécutant des travaux détaille plus précisément ses travaux et que par la suite une demande d'expertise soit fait par un professionnel pour analyse de risque plus approfondit si le poste d'inspecteur municipal n'est pas comblé.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

- **21-12-251 :** **DATE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2022**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Jacques Michaud et résolu à l'unanimité que la date de l'adoption du budget 2022 soit le 17 janvier 2022 à 19h00.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

14. **21-12-252 :** **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 22h00.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

Secrétaire trésorière  
Lise Bégin

Mairesse  
Fanny Dupras

*Je, Fanny Dupras, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*